

SYNDICAT DES EAUX DU CHEMIN DES DAMES
REUNION DU 9 JUILLET 2020 A 20H

Membres : Présents : 37

En exercice : 42

Votants : 29

L'an deux mille vingt
le neuf juillet à vingt heures,
Le Comité Syndical,
régulièrement convoqué, s'est réuni au
nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances sous la présidence
de Monsieur Bruno CAILLIEZ,

Date de convocation : 1^{er} Juillet 2020

Date d'affichage : 1^{er} Juillet 2020

**PRESENTS : LEDOUX Bernard - BRUN Yves - LELIEVRE Eric - BAVOIL Fabrice - SOARES Regis -
MONTFEFUSCO Danièle - TROUILLET Cyril - MOGLIA Johnny - HERMET Geneviève - LABILLOY -
DUPONT Laurette - ANDRE - IGRAS Pierre - IGRAS Mathieu - DRIGNY Jean-François - PAMART Laure -
ALVES DE OLIVEIRA Françoise - DECRET Jean-paul - FERON Didier - PIERROT Aimerick - BLOT José -
MARTIN Marylène - COURVRET Hervé - DEWEVER Gilles - LE POITTEVIN DE LA CROIX Loïc - PETRI
Jean-Pierre - WIART Jacques - MORVILLIER Arnaud - CAMELLE Bertrand - MAILLIOT Nicolas -
CONSTANTIN Pascale - BLOTTIERE Daniel - MASCRET René - ZABARTE Eric - VILLEQUEY Franck -
MOREAU Melanie - CAILLIEZ Bruno.**

EXCUSES : Commune d'ARRANCY

PROCURATIONS : Néant

A été désignée secrétaire de séance. : Mme HERMET Geneviève

Le quorum étant atteint, Monsieur Bruno CAILLIEZ, Président du Syndicat ouvre la séance.

Présentation de la situation du syndicat :

Mr le Président a présenté le syndicat, ses attributions et son historique jusqu'aux nouveaux statuts en syndicat Mixte.

ELECTION DU PRESIDENT (Délib) 2020_01

Un seul candidat : Mr CAILLIEZ Bruno : Nombre de votants : 29

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L66 du code électoral) : 0

Nombre d'abstention : 1

Nombre de suffrages exprimés : 28

Majorité absolue

Est proclamé élu : Mr Bruno CAILLIEZ

Mr CAILLIEZ élu prend la Présidence de l'assemblée

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS : (délib) 2020_02

Nom des candidats : Mr BRUN Yves
Mr FERON Didier
Mme PAMART Laure

Nombre de votants : 29

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L66 du Code Electoral) : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue

Sont proclamés élus : **Mr BRUN Yves**
Mr FERON Didier
Mme PAMART Laure

DELEGUES DE LA COMMISSION LOI SAPIN II (délib) 2020_03

Monsieur le Président explique que la commission est composée de 3 titulaires et 3 délégués suppléants.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le comité syndical élit à l'unanimité :

TITULAIRES : DRIGNY Jean-François	SUPPLEANTS : MOGLIA Johnny
ALVES DE OLIVEIRA Françoise	COURVET Hervé
LELIEVRE Eric	IGRAS Pierre

DELEGUES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE (délib) 2020_04

Monsieur le Président explique que la commission est composée de 3 titulaires et 3 délégués suppléants.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le comité syndical élit à l'unanimité :

TITULAIRES : ANDRE Daniel	SUPPLEANTS : MOGLIA Johnny
HERMET Geneviève	DEWEVER Gilles
BRUN Yves	FERON Didier

DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE DU PRESIDENT (délib) 2020_05

Le Président du Syndicat mixte des eaux du chemin des dames, vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, demande à pouvoir donner délégations pour la durée du présent mandat aux deux Vice-Présidents : Mme PAMART Laure et Mr BRUN Yves, pour remplir ses fonctions en son absence, délivrer tout certificat et signer toute pièce et tout acte administratif

L'assemblée accepte à l'unanimité

VOTE DES INDEMNITES DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS (délib) 2020_06

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5211-12, R 5212-1 et R 5711-1 ;
Considérant que le code susvisé fixe des taux maximaux et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au Président et aux vice-présidents.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, par 29 voix pour

Décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Président et Vice-Présidents dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituées par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux aux taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indice brut terminal, conformément au barème fixé par les articles L 5211-12, R 5212-1 et R5711-1 du Code Général des Collectivités territoriales

16.93 % de cet indice pour le Président

6.77 % de cet indice pour les Vice-Présidents

Tableau récapitulatif des indemnités de fonction

Syndicat mixte Eau Potable du Chemin des Dames à VENDRESSE BEAULNE 02160

Annexe à la délibération N° 2020_06

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 5211-12, R 5212-1 et R 5711-1

Indemnités allouées aux vice-présidents du Conseil Syndical

1 ^{er} vice-président	6.77%	263.31 mensuel
2 ^{ème} vice-président	6.77%	263.31 mensuel
3 ^{ème} vice-président	6.77%	263.31 mensuel

Montant des indemnités allouées : 789,93 euros

Après en avoir délibéré, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU SYNDICAT DES EAUX DU CHEMIN DES DAMES (délib) 2020_07

Le compte administratif 2019 est présenté dont le résultat global positif est de 292.707,07 €

Libelles	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	36.997,86	0,00	0,00	181.324,78	36.997,86	181.324,78
Opérations de l'exercice	408.213,46	340.747,87	284.431,77	500.277,51	692.645,23	841.025,38
TOTAUX	445.211,32	340.747,87	284.431,77	681.602,29	729.643,09	1.022.350,16
Résultats de clôture	67.465,59			215.845,74		148.380,15
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	445.211,32	340.747,87	284.431,77	681.602,29	729.643,09	1.022.350,16
RESULTATS DEFINITIFS	104.463,45			397.170,52		292.707,07

Ce compte est proposé et adopté à l'unanimité

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 de la Commune de LOR (délib) 2020_08

Le compte administratif 2019 est présenté dont le déficit d'exploitation est de 7.182,24 €

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 7 182,24	G	G-A -7 182,24
	Section d'investissement	B	H	H-B
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I 40 223,49	
	Report en section d'investissement (001)	D	J	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		P = A+B+C+D 7 182,24	Q = G+H+I+J 40 223,49	= Q-P 33 041,25
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K	
	Section d'investissement	F	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 7 182,24	= G+I+K 40 223,49	33 041,25
	Section d'investissement	= B+D+F	= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 7 182,24	= G+H+I+J+K+L 40 223,49	33 041,25

Ce compte est proposé au vote et adopté à l'unanimité

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 de la Commune d'ATHIES SOUS LAON (délib) 2020_09

Le compte administratif 2019 est présenté dont le déficit d'exploitation est de 97.933,74 € et le résultat positif de fonctionnement de 31.620,02 €

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 52 651,35	G 84 271,38	G-A 31 620,03
	Section d'investissement	B 247 933,74	H 150 000,00	H-B -97 933,74
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I	
	Report en section d'investissement (001)	D	J	
TOTAL (réalisations + reports)		P = A+B+C+D 300 585,09	Q = G+H+I+J 234 271,38	= Q-P -66 313,71
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K	
	Section d'investissement	F	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L	
RESULTAT CUMULE		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 52 651,35	= G+I+K 84 271,38	31 620,03
	Section d'investissement	= B+D+F 247 933,74	= H+J+L 150 000,00	-97 933,74
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 300 585,09	= G+H+I+J+K+L 234 271,38	-66 313,71

Ce compte est proposé au vote et adopté à l'unanimité

RESULTAT GLOBAL DES COMPTES ADMINISTRATIFS CUMULES :

Monsieur le Président expose un aperçu des trois comptes cumules :

	Investissement	Fonctionnement	Résultat global
SIECD	-104 463,45 €	397 170,52 €	292 707,07 €
Athies	-97 933,74 €	31 620,03 €	-66 313,71 €
Lor		-7 182,24 €	-7 182,24 €
Total SMEPCD			219 211,12 €

Ceci étant une préfiguration du budget unifié futur.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 (délib) 2020_10

Mr le Président expose le compte de gestion fourni par le Trésorier en constatant les identités de valeur avec le compte administratif

Ce compte est proposé au vote et adopté à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT 2019 pour le Syndicat du Chemin des Dames (délib) 2020_11

Suite aux votes précédents, le Président propose d'affecter au BP 2020 :

- déficit d'investissement reporté 104.463,45 € ligne 001
- excédent de fonctionnement reporté 292.707,07 € ligne 002

Ce compte est proposé au vote et adopté à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT 2019 pour LOR (délib) 2020_12

Suite aux votes précédents, le Président propose d'affecter au BP 2020 :

- déficit De fonctionnement reporté 7.182,24 € ligne 002

Ce compte est proposé au vote et adopté à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT 2019 pour ATHIES SOUS LAON (délib) 2020_13

Suite aux votes précédents, le Président propose d'affecter au BP 2020 :

- déficit d'investissement reporté 97.933,74€ ligne 001
- excédent de fonctionnement capitalisé 31.620,03€ ligne 1068

Ce compte est proposé au vote et adopté à l'unanimité

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 SMEPCD (délib) 2020_14

Monsieur le Président présente au vote chapitre par chapitre le budget primitif 2020

Fonctionnement pour un total de dépenses et de recettes 844.817,07 €

Investissement pour un total de dépenses et de recettes 410.963,45 €

Le montant global de ce budget primitif 2020 s'élève à 1.255.780,52 €

Ce compte est proposé au vote et adopté à l'unanimité

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 LOR (délib) 2020_15

Monsieur le Président présente au vote chapitre par chapitre le budget primitif 2020

Fonctionnement pour un total de dépenses 45.106,82€ et de recettes 64.977,00 €

Investissement pour un total de dépenses 29.500,00€ et de recettes 10.024,58 €

Le montant global en dépenses de ce budget primitif 2020 s'élève à 74.606,82€

Le montant global en recettes de ce budget primitif 2020 s'élève à 75.001,58€

Ce compte est proposé au vote et adopté à l'unanimité

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 ATHIES SOUS LAON (délib) 2020_16

Monsieur le Président présente au vote chapitre par chapitre le budget primitif 2020

Fonctionnement pour un total de dépenses 197.126,00 € et de recettes 101.000,00 €

Investissement pour un total de dépenses 197.933,74 € et de recettes 121.946,03 €

Le montant global en dépenses de ce budget primitif 2020 s'élève à 395.059,74 €

Le montant global en recettes de ce budget primitif 2020 s'élève à 222.946,03 €

Ce compte est proposé au vote et adopté à l'unanimité

INVESTISSEMENT DE MATERIEL INFORMATIQUE (délib) 2020_17

Monsieur le Président indique qu'il faudra un renouvellement du matériel informatique. Il propose de prévoir une somme de 2000 €.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES : Néant

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h.

Fait en séance, les jours, mois et ans susdits, et ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Le Président,
Bruno CAILLIEZ